

Mise en ligne : 27 septembre 2016.
Dernière modification : 14 avril 2019.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE TUNISIENNE
filiale de la Gaz et eaux de Tunis
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Gaz_et_eaux_Tunis.pdf

S.A., 20 avril 1925.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE TUNISIENNE
S.A. tunisienne au capital de 1,5 MF.
Siège social : Tunis, 122, r. de Serbie
Siège adm. : Paris, 10, rue de Sèze
Registre de commerce : Seine, n° 219.377 B
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 612)

Conseil d'administration
composé de 4 à 6 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 25 actions.

PROPPER (Siegfried), 5, r. St-Georges, Paris ; pdt ;
HACKENBERGER (Paul), 32, r. La-Boétie, Paris ; adm. délégué ;
FLURY-HÉRARD (Robert), 19, r. La-Boétie, Paris ;
LECOQ (Jacques), 25, r. de Boulainvilliers, Paris ;
PETSCHÉ (Albert), 8, bd Émile-Augier, Paris ;
SIEGLER (Jean), 11, av. de Boufflers, Paris.

Commissaires aux comptes
MARCILLAC (de), 78, bd Haussmann, Paris ;
MARLIÈRE (J.), 9, r. Frédéric-Bastiat, Paris.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE TUNISIENNE
(*L'Africain*, 13 juin 1930)

L'assemblée ordinaire qui vient de se tenir a approuvé les comptes de l'exercice 1929.

Le dividende a été fixé à 70 fr. par action, payable, sous déduction des impôts, à une date qui sera fixée ultérieurement par le conseil.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE TUNISIENNE
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 20 mars 1934)
(*L'Œuvre*, 31 mars 1934)

Bénéfice de 1933 : 217.828 fr. contre 183.211 fr. Le conseil proposera le maintien du dividende à 70 francs.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE TUNISIENNE
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 15 mars 1935)

Bénéfices de 1934 : 176.299 fr. contre 217.828 fr. Dividende proposé : 50 fr. contre 70 fr.

ANNÉES 1950
CAPITAL : 72 MF



SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE TUNISIENNE

Société Anonyme Tunisienne

CAPITAL SOCIAL : SOIXANTE-DOUZE MILLIONS DE FRANCS

Divisé en 7.200 Actions de 10.000 Francs chacune

Statuts déposés au Consulat de France le 11 Avril 1925

SIÈGE SOCIAL A TUNIS

Action de Dix Mille Francs AU PORTEUR

ENTIÈREMENT LIBÉRÉE

N° 006,587

UN ADMINISTRATEUR,

UN ADMINISTRATEUR,

divisé en 7.200 actions de 100 fr. chacune

Statuts déposés au consulat de France le 11 avril 1925

Siège social à Tunis

ACTION DE DIX MILLE FRANCS

au porteur

entièrement libérée

Un administrateur (à gauche) : Paul Eclanher

Un administrateur (à droite) : Robert Flury-Hérard

Impr. E. Desfossés-Néogravure, Paris